



## RÉUNION DU BUREAU DU CCP DE L'ONUSIDA

**DATE** : Vendredi 25 octobre 2024

**HEURE** : 13:30-15:30 (CET)

**LIEU** : Hybride (en personne dans les locaux de l'ONUSIDA et virtuellement sur Teams)

### PARTICIPANTS

**Kenya : Représentant le Président du CCP** : S.E. M. James Ndirangu Waweru, ambassadeur, représentant permanent adjoint, mission permanente du Kenya à Genève ; Dr Douglas Bosire, soutien national, NSDCC, ministère de la Santé.

**BRÉSIL : Représentant le vice-président du CCP** : S.E. Mme Cecília Kiku Ishitani, ambassadrice, représentante permanente adjointe, mission permanente du Brésil à Genève ; Mme Débora Antônia Lobato Cândido, deuxième secrétaire, mission permanente du Brésil à Genève ; M. Artur Kalichman, directeur par intérim, département du VIH/sida, ministère brésilien de la Santé.

**Pays-Bas : Représentant le rapporteur du CCP** : Mme Carolien van Embden Andres, Senior Policy Officer, ministère des Affaires étrangères.

**Représentant la délégation des ONG du CCP** : M. Gastón Devisich, représentant de l'engagement communautaire, Fundación Huésped, Buenos Aires, Argentine ; M. Shamin Mohamed Jr, fondateur et président, LetsStopAIDS, Toronto, Canada ; M. Xavier Biggs, responsable du suivi et de l'évaluation, Jamaica AIDS Support for Life.

**UNESCO : Représentant le Comité des organismes coparrainants** : M. David Sunderland, Senior Project Officer, Santé et éducation, UNESCO ; Mme Fátima Barbero, Programme Specialist, UNESCO.

**Secrétariat de l'ONUSIDA** : M. Efraim Gomez, directeur des relations extérieures ; M. Morten Ussing, directeur de la gouvernance ; Mme Samia Lounnas, conseillère principale en matière de gouvernance ; Mme Adriana Hewson, responsable de la gouvernance ; Mme Maya Salama, responsable de la gouvernance ; Mme Awino Pauller Musyoka, stagiaire en matière de gouvernance.

## ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

1. **Mise à jour des préparatifs de la 55<sup>e</sup> réunion du CCP (10–12 décembre 2024, Nairobi, Kenya) :** *Le Bureau recevra de brèves mises à jour sur les principaux points des segments réguliers et thématiques lors de la prochaine réunion du CCP.*
2. **Mise à jour de la mise en œuvre du plan d'évaluation de l'ONUSIDA 2024-2025 :** *Le Directeur de l'évaluation présentera au Bureau la mise à jour semestrielle sur la mise en œuvre du plan d'évaluation de l'ONUSIDA 2024-2025.*
3. **Sélection des membres du Comité consultatif d'experts en évaluation (EAC) :** *Le Bureau examinera les CV et confirmera la composition proposée du CCE pour 2025 en vue d'un accord lors de la prochaine réunion du CCP.*
4. **Divers**

### Résumé de la réunion

Le Président du CCP a accueilli les membres du Bureau à la réunion du Bureau du CCP afin de préparer la 55<sup>e</sup> réunion du CCP, qui se tiendra du 10 au 12 décembre 2024. L'objet de la réunion était de communiquer aux membres du Bureau une mise à jour sur les préparatifs des points de l'ordre du jour de la 55<sup>e</sup> réunion du CCP par le point focal pertinent du Secrétariat de l'ONUSIDA, ainsi que des mises à jour sur la mise en œuvre du plan d'évaluation de l'ONUSIDA 2024-2025 et la sélection des membres du Comité consultatif d'experts. Le Président a rappelé que les membres du Bureau ont reçu le projet d'ordre du jour et les documents de référence avant la réunion.

1. **Mise à jour des préparatifs de la 55<sup>e</sup> réunion du CCP (10–12 décembre 2024, Nairobi, Kenya)**

Les points focaux concernés du Secrétariat de l'ONUSIDA ont fourni les mises à jour suivantes sur la préparation des points de l'ordre du jour :

#### Point 1.2 de l'ordre du jour : Rapport de la 54<sup>e</sup> réunion du CCP

Le Secrétariat a fourni la mise à jour suivante :

- Le rapport de la réunion précédente est un résumé des présentations et des discussions tenues lors de la 54<sup>e</sup> réunion du CCP au mois de juin 2024. Il a été approuvé par le Bureau du CCP et mis en ligne le 11 octobre 2024 conformément au Modus Operandi.
- Pour rappel, ce rapport comprend un résumé de toutes les interventions en plénière, ainsi que des déclarations écrites soumises via la plate-forme sécurisée, comme convenu dans le document intersessions sur les [modalités des réunions du CCP en 2024](#).
- Le CCP est invité à adopter le rapport de la 54<sup>e</sup> réunion du CCP.

Le Bureau a remercié le Secrétariat pour cette mise à jour.

### **Points 1.3 et 2 de l'ordre du jour : Rapport du Directeur exécutif et Leadership dans la riposte au sida**

Le Secrétariat a fourni la mise à jour suivante :

- Le Directeur exécutif devrait aborder les dernières évolutions dans la riposte au sida, ainsi que certains des suivis de la dernière réunion du CCP, en s'appuyant sur les conclusions du Rapport Mondial sur le Sida publié en juillet lors de la Conférence internationale sur le sida qui s'est tenue à Munich. Le Directeur exécutif fera également le point sur le processus d'élaboration de la prochaine stratégie mondiale de lutte contre le sida, discutera des travaux en cours du groupe de haut niveau chargé d'examiner le modèle de fonctionnement du programme commun et abordera la question de la situation financière actuelle.
- Comme il est d'usage, les grandes lignes du rapport du Directeur exécutif seront publiées une semaine avant la réunion du CCP. Le rapport complet du Directeur exécutif sera publié après avoir été présenté lors de la 54<sup>e</sup> réunion du CCP.
- Pour le point de l'ordre du jour consacré au Leadership dans la riposte au sida, le Directeur exécutif invite un orateur de haut niveau à présenter un point de vue différent sur la riposte au sida.
- Le format de ce point de l'ordre du jour de la 55<sup>e</sup> réunion du CCP sera un débat avec trois intervenants sur le thème des ARV à effet prolongé pour le traitement et la prévention du VIH.

Le Bureau a remercié le Secrétariat et a exprimé son soutien au thème choisi pour le point « Leadership dans la riposte au sida ».

### **Point 1.4 de l'ordre du jour : Rapport du représentant des ONG**

La délégation des ONG a communiqué les mises à jour suivantes :

- Le rapport des ONG est traditionnellement présenté en décembre et met l'accent sur les questions critiques ayant un impact sur la riposte au VIH, notamment en ce qui concerne les communautés et la société civile.
- Le rapport de cette année s'intitule « Briser les chaînes soutenir le leadership communautaire et les droits de l'homme pour une riposte durable au VIH ». Le rapport souligne le rôle du leadership communautaire dans la résolution des problèmes auxquels les communautés les plus touchées par le VIH sont confrontées, l'impact des mouvements anti-genre et anti-droits, et les priorités nécessaires pour renforcer le leadership communautaire dans la lutte contre le sida d'ici 2030.
- Le processus de consultation a mobilisé des informateurs clés (dirigeants de la société civile, représentants de l'ONUSIDA et des coparrainants) via des entretiens, des

dialogues régionaux, des groupes de discussion et une enquête en ligne. Un groupe d'experts de la société civile a été constitué afin de soutenir ce processus et examiner les projets de rapport.

- Messages clés :
  - Reconnaître que le leadership communautaire est essentiel pour une riposte efficace au VIH et appeler à l'investissement dans le suivi communautaire afin de renforcer le plaidoyer et d'améliorer les interventions sanitaires.
  - Le financement devrait soutenir le leadership communautaire au-delà de la prestation de services, avec des options de financement souples, spécifiques au contexte et nationales. De nouvelles sources de financement, telles que les monnaies numériques et les investissements publics mondiaux, sont nécessaires pour garantir des ressources durables.
  - Mettre en œuvre des cadres inclusifs, fondés sur les droits, qui responsabilisent les populations clés, encouragent la collaboration entre les mouvements et protègent la sécurité des communautés.
  - La prochaine stratégie mondiale de lutte contre le sida devrait s'appuyer sur les initiatives existantes pour faire entendre la voix et le leadership des communautés dans tous les aspects de la riposte au VIH.

[Le Bureau a remercié la délégation des ONG pour cette mise à jour et attend avec impatience le rapport complet en décembre.](#)

### **Point 3 de l'ordre du jour : Suivi du volet thématique de la 53<sup>e</sup> réunion du CCP**

Le Secrétariat a fourni la mise à jour suivante :

- Le rapport est un résumé des discussions et des présentations du segment thématique de la 54<sup>e</sup> réunion du CCP sur le thème « Pérenniser les acquis de la riposte mondiale au VIH à l'horizon 2030 et au-delà ».
- Le rapport est rédigé par un auteur indépendant et soumis au Bureau du CCP pour examen et approbation. Il s'accompagne d'un projet de points de décision élaborés conjointement par les équipes techniques et de gouvernance du Secrétariat sur la base des discussions du segment thématique du CCP et des recommandations clés de la note d'information, complétées par les commentaires reçus des membres du Bureau. Le rapport de synthèse, y compris les projets de décisions, devrait être approuvé par le Président du CCP et le Bureau avant d'être publié sur le site Internet du CCP.
- Le Bureau du CCP a reçu le projet de rapport et les points de décision proposés le 21 octobre 2024 avec les autres documents de référence pour cette réunion.
- La pandémie mondiale de sida se situe à un moment critique. Des actions immédiates sont nécessaires pour accélérer et élargir les progrès accomplis dans la lutte contre le VIH et pour transformer la riposte de manière à pouvoir contrôler la maladie et pérenniser les progrès à long terme, au-delà de 2030. Ce carrefour fait référence tant à

la trajectoire épidémiologique, aux défis sociétaux et aux droits de l'homme qu'aux tensions fiscales et financières afférentes à la riposte au VIH.

- Pour parvenir à la durabilité, il est nécessaire de réduire les nouvelles infections, les décès liés au sida, la stigmatisation et la discrimination, et de veiller à ce que toutes les personnes vivant avec le VIH aient accès à un traitement et à des soins tout au long de leur vie. Une viabilité politique, financière et programmatique est nécessaire afin que chaque aspect de la riposte au VIH soit sur la bonne voie.
- La durabilité politique implique un leadership et un engagement forts et partagés pour soutenir les innovations, les politiques et les investissements essentiels qui peuvent faire avancer la riposte au VIH aux niveaux mondial, régional et national, en partenariat avec les communautés et les organisations de personnes exposées au risque d'infection, affectées par le VIH et vivant avec le virus.
- La durabilité des programmes implique la mise en oeuvre des leçons tirées durant plus de quatre décennies de lutte contre le VIH, notamment la recherche multidisciplinaire et les données probantes qui associent les sciences sociales et biomédicales pour obtenir des résultats à fort impact, ainsi que l'adoption de transformations de la lutte contre le VIH au fur et à mesure de l'évolution de sa propre trajectoire, et des systèmes de santé solides et dotés de ressources suffisantes qui mènent à la couverture universelle de santé (CUS).
- La viabilité financière consiste à garantir un financement national et externe adéquat, durable et équitable afin de renforcer et de pérenniser l'impact de la riposte au VIH à long terme. Cela inclut le déploiement de solutions de financement adaptées aux pays, s'accompagnant de la solidarité et du soutien nécessaires à l'échelle mondiale pour répondre aux différents besoins, en reconnaissant que l'investissement dans la lutte contre le VIH se traduit par des gains substantiels sur le plan sanitaire, social et économique pour l'ensemble de la population.
- Recommandations clés :
  - Accélérer le travail de planification de la viabilité à long terme dans tous les aspects de la riposte au VIH, en misant sur la progression de l'intégration des différentes dimensions de la riposte, plus particulièrement celles afférentes au secteur de la santé et à la CUS, ainsi que d'autres secteurs du développement qui ont une incidence sur les résultats de la lutte contre le VIH ;
  - Faire progresser, avec la participation des communautés et des partenaires, l'élaboration de feuilles de route nationales pour la durabilité de la riposte au VIH, qui permettent de proposer des services intégrés de lutte contre le VIH efficaces, adaptés au contexte, centrés sur les personnes, pour un impact équitable et durable ;
  - Renforcer la mobilisation politique pour pérenniser la riposte au VIH et convertir la pérennisation en un élément central de la vision à long terme au-delà de 2030 et de la prochaine stratégie mondiale de lutte contre le sida ;

Les membres du Bureau ont remercié l'équipe et le Secrétariat pour leur travail sur le rapport de suivi. Ils ont souligné que le document ouvre la voie aux discussions sur l'élaboration de la prochaine stratégie mondiale de lutte contre le sida et ont insisté sur l'importance des recommandations pour garantir des progrès continus dans la riposte mondiale au VIH à l'horizon 2030 et au-delà.

Le Président a demandé aux membres du Bureau de transmettre leurs commentaires écrits sur le rapport de synthèse, y compris les projets de décisions, avant la date limite du 30 octobre 2024. Le Président distribuera le rapport de synthèse mis à jour, en tenant compte de la contribution du Bureau, pour information avant de le publier sur le site Internet du CCP.

#### **Point 4 de l'ordre du jour : Conclusions de l'examen à mi-parcours de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021–2026**

Angeli Achrekar, directrice exécutive adjointe de l'ONUSIDA, a communiqué la mise à jour suivante :

- Deux décisions antérieures du CCP invitaient le Conseil à commencer à envisager l'élaboration de la prochaine stratégie mondiale de lutte contre le sida et du prochain Cadre unifié pour le budget, les résultats et les responsabilités (CUBRR) :
  - o Point de décision 7.5 de la 50<sup>e</sup> réunion du CCP : *Demande au Directeur exécutif de constituer un groupe de travail pour le développement du prochain CUBRR, qui devra être opérationnel d'ici janvier 2025 ;*
  - o Point de décision 6.5 de la 53<sup>e</sup> réunion du CCP : *Demande au Directeur exécutif et au Comité des Organismes coparrainants de continuer à s'assurer que le Programme commun demeure durable, résilient et adapté à son objectif, en réexaminant le modèle opérationnel, avec l'appui d'experts externes et via des consultations appropriées, y compris avec les membres et les participants du CCP, de faire rapport lors de la réunion du CCP de juin 2025 avec des recommandations qui tiennent compte du contexte des réalités financières et des risques pour le Programme commun et des recommandations pertinentes du Corps commun d'inspection, en reconnaissant l'importance des conclusions de l'examen à mi-parcours de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida et de l'élaboration d'une stratégie à long terme à l'horizon 2030 et au-delà, dans l'alignement du Programme commun.*
- L'objectif de ce document est de présenter les conclusions de l'examen à mi-parcours de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021–2026 et de contribuer à l'élaboration de la prochaine Stratégie, notamment en exposant l'engagement du Conseil dans le processus et l'élaboration du Cadre unifié 2027–2031 pour le budget, les résultats et les responsabilités.
- Structure du document :
  - o Conclusions de l'examen à mi-parcours de la stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021–2026 et implications pour les priorités stratégiques au-delà de 2026

- Élaboration de la prochaine stratégie mondiale de lutte contre le sida
- Cadre unifié 2027–2031 du budget, des résultats et des responsabilités (CUBRR)
- Section 1 : Conclusions de l'examen à mi-parcours de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021–2026 et implications pour les priorités stratégiques au-delà de 2026
  - Au mois de juillet 2024, l'ONUSIDA a publié l'examen à mi-parcours de la Stratégie mondiale 2021–2026 de lutte contre le sida dans le cadre de la mise à jour annuelle sur le sida, « L'urgence du présent : Le sida à la croisée des chemins ».
  - Le rapport met en exergue les progrès significatifs accomplis dans la lutte mondiale contre le VIH, mais également le fait que nous soyons encore loin d'atteindre les objectifs fixés pour 2025. Neuf millions trois cent mille personnes n'ont toujours pas accès à un traitement contre le VIH au niveau mondial, y compris en Afrique, et 1,3 million de nouvelles infections par le VIH ont été recensées dans le monde et elles augmentent dans les régions autres que l'Afrique subsaharienne.
  - Le rapport met également en évidence l'absence de progrès en matière de prévention du VIH et de facteurs sociétaux (lois de criminalisation, stigmatisation et discrimination, inégalités entre les hommes et les femmes). Il s'agit des domaines dans lesquels les progrès les plus faibles ont été enregistrés.
  - Si les programmes de lutte contre le VIH continuent de suivre la même courbe, les projections de l'ONUSIDA démontrent que quelque 46 millions de personnes vivront avec le VIH en 2050. L'objectif premier est de réduire rapidement le nombre de nouvelles infections et de décès liés au sida à des niveaux qui permettent d'approcher ou d'atteindre le contrôle de la maladie, et ce, de manière à prévenir une résurgence future de l'épidémie.
- Section 2 : Élaboration de la prochaine Stratégie mondiale de lutte contre le sida
  - En 2025, l'ONUSIDA élaborera la prochaine Stratégie mondiale de lutte contre le sida en vue de son adoption lors du CCP du mois de décembre, en s'appuyant sur les enseignements tirés et les lacunes identifiées lors de l'examen à mi-parcours.
  - La Stratégie s'appuiera également sur les travaux menés en 2024 par l'équipe mondiale chargée d'élaborer les objectifs recommandés, qui permettront aux pays de réduire de manière significative les nouvelles infections et les décès liés au sida d'ici à 2030 et d'assurer la durabilité après 2030.
  - La Stratégie sera élaborée dans le cadre d'un processus de consultation dûment articulé et inclusif, impliquant les parties prenantes dans la riposte au sida, y compris les membres du CCP. Les consultations de cadrage commenceront au début de l'année 2025 et auront pour objet de partager les grandes lignes de la nouvelle stratégie avec le CCP pour la réunion de juin 2025. Au moins deux consultations multipartites seront organisées au printemps 2025 et à l'automne 2025. La stratégie finale sera présentée en décembre 2025. Les membres du

CCP pourront contribuer aux consultations à chaque phase du processus d'élaboration de la stratégie.

- Section 3 : CUBRR 2027–2031

- Processus d'élaboration du CUBRR 2027–2031
  - La Stratégie mondiale de lutte contre le sida s'accompagnera d'un nouveau CUBRR afin d'opérationnaliser le travail du Programme commun à l'appui de la nouvelle Stratégie mondiale de lutte contre le sida pour la période 2027–2031.
  - Le processus d'élaboration du CUBRR 2027–2031 sera parallèle à celui de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida.
  - Groupe de travail chargé de l'élaboration du prochain CUBRR devra être constitué après le CCP du mois de juin 2025, quand les contributions du panel de haut niveau et de l'évaluation externe auront été communiquées. Le groupe de travail sera opérationnel au mois de septembre 2025, au plus tard.
- Contributions
  - Panel de haut niveau sur un programme commun résilient et adapté de l'ONUSIDA dans le contexte de la durabilité des recommandations de la riposte au VIH
  - Évaluation externe du rôle du Programme commun de l'ONUSIDA dans la riposte au sida (2022-2024)
- Afin de répondre aux membres du Bureau, le Secrétariat a communiqué les informations suivantes sur le panel de haut niveau sur un Programme commun résilient et adapté de l'ONUSIDA dans le cadre de la durabilité de la riposte au VIH :
  - Le panel de haut niveau se compose des co-présidents des États-Unis et du Kenya et d'un représentant de la société civile. Le groupe cible une représentation solide des diverses parties prenantes mondiales, avec une contribution importante du Directeur exécutif de l'ONUSIDA et de l'OIT, qui représenteront le COC.
  - Trois sous-groupes ont été constitués :
    - Programmes
    - Partenariats
    - Ressources
  - Le panel de haut niveau s'est déjà réuni une première fois et une réunion hybride est prévue pour la mi-novembre à Lilongwe, consécutivement à la réunion du Conseil du Fonds mondial, qui se penchera sur les contributions initiales de ces sous-groupes.
  - Une discussion productive a également été menée durant une demi-journée de réflexion sur le Programme commun hybride, qui s'est tenue le 24 octobre avec les coordinateurs mondiaux, avec des réflexions sur les travaux en cours et les progrès du panel de haut niveau.



- Le panel devrait formuler plusieurs recommandations au Directeur exécutif et au COC sur le modèle de fonctionnement du programme commun d'ici le mois de juin 2025. Sur la base de ces recommandations, une proposition de révision du modèle de fonctionnement sera préparée par le Directeur exécutif et le COC et sera présentée au CCP en juin ; le conseil l'examinera alors.

Le Bureau a remercié le Secrétariat pour ces mises à jour. Le Président a invité le Secrétariat à communiquer au Bureau des mises à jour régulières sur les travaux du panel de haut niveau sur un Programme commun résilient et adapté de l'ONUSIDA dans le cadre de la pérennisation de la riposte au VIH.

### **Point 5 de l'ordre du jour : VIH en milieu carcéral et autres milieux fermés**

Ehab Salah, point focal de l'ONUSIDA, conseiller pour les prisons et le VIH, ONUDC, a présenté la mise à jour suivante :

- En décembre 2021, la 49<sup>e</sup> réunion du CCP a abordé la question du VIH dans les prisons et autres milieux fermés. Lors de cette réunion, le Conseil a demandé au Programme commun de tenir compte des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs mondiaux 2025 pour le VIH/sida, et ce, pour ce qui concerne les personnes incarcérées.
- Ce rapport souligne que les données disponibles démontrent des progrès limités vers les objectifs de 2025 pour cette population, qui demeure la plus exposée au risque d'infection par le VIH.
- Le rapport présente :
  - des données épidémiologiques récentes sur le VIH, la tuberculose, l'hépatite virale et les infections sexuellement transmissibles en milieu carcéral ;
  - une mise à jour sur la disponibilité des interventions fondées sur des données probantes et sur les différents défis à relever pour garantir l'accès à ces interventions aux personnes incarcérées ;
  - les initiatives, stratégies et outils du Programme commun depuis 2021.
- En 2023, l'ONUSIDA a estimé que la prévalence médiane mondiale du VIH parmi les personnes incarcérées s'élevait à 1,3 % (70 pays déclarants), allant de 0,6 % à 2,7 %. Ce taux de prévalence est presque deux fois plus élevé que chez les adultes âgés de 15 à 49 ans dans la population générale.
- Le processus de consultation a impliqué une étroite collaboration avec le Secrétariat de l'ONUSIDA et les Coparrainants concernés, y compris le PNUD, l'OMS et d'autres parties prenantes du Programme commun. Ces consultations ont permis de s'assurer que les recommandations reflètent une approche globale et multisectorielle de la lutte contre le VIH dans les prisons, basée sur le travail des pays. De plus, les organisations communautaires et les groupes de la société civile ont apporté leur contribution sur les défis auxquels les populations clés vivant en milieux fermés sont confrontées. Cet effort de collaboration a permis d'inclure dans le document un large éventail de perspectives, en mettant l'accent sur l'amélioration de la prestation de services et des résultats en matière de santé pour les personnes incarcérées.

- En ce qui concerne les défis et les réalisations, le rapport conclut que la disponibilité et la couverture de services complets de lutte contre le VIH dans les prisons se heurtent encore à des obstacles majeurs. On peut citer un manque de volonté politique de réformer les lois pour aborder la santé et le VIH en milieu carcéral, ainsi que des reculs, en particulier en termes de services de réduction des risques dans certains pays.
- Défis
  - Données et suivi limités
  - Obstacles structurels et juridiques
  - Manque d’engagement politique
  - Absence de continuité des soins et accès limité des OSC aux populations carcérales
- Accomplissements
  - Vision stratégique de l’ONUSIDA pour l’Afrique 2030
  - Soutien aux politiques nationales
  - Progrès en matière de santé des femmes dans les prisons
  - Augmentation des mesures de prévention du VIH
  - Développement d’outils spécifiques au genre
- Recommandations clés
  - Nécessité d’établir des outils et des indicateurs normalisés pour la collecte systématique de données désagrégées spécifiques aux personnes détenues, et de les communiquer à l’ONUSIDA afin de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs fixés pour 2025 et dans l’élimination du sida en tant que menace pour la santé publique à l’horizon 2030.
  - Nécessité de plaider en faveur de la santé en milieu carcéral auprès des décideurs politiques et des législateurs afin de garantir des progrès durables dans la lutte contre le VIH en milieu carcéral, notamment un financement adéquat pour un meilleur dépistage à l’entrée en prison, des services complets de lutte contre le VIH et un suivi sanitaire dans les prisons, un meilleur lien avec les soins après la libération, et une meilleure collaboration entre les forces de l’ordre, les administrations pénitentiaires, les services pénitentiaires et de santé publique, ainsi que les services communautaires.
  - Nécessité de promouvoir la réforme de la justice pénale et d’aider les États membres à éliminer les lois discriminatoires à l’encontre des populations clés, à réduire les périodes de détention provisoire et à mettre en œuvre des alternatives à l’emprisonnement pour les délits mineurs et non violents, y compris la consommation de drogue, ainsi qu’à mettre en œuvre une prévention fondée sur des données probantes, à garantir l’égalité d’accès aux traitements et aux soins, et à améliorer les conditions générales de détention.

Le Kenya a souligné l’importance de ce sujet pour le Kenya, notant qu’une visite sur le terrain à Nairobi en décembre a été proposée pour compléter le point de l’ordre du jour. Cette visite comprendra la découverte d’un programme de réduction des risques au sein d’une prison du gouvernement kényan, ce qui permettra de mieux cerner la problématique du VIH dans les prisons et autres milieux fermés, et d’enrichir ainsi les discussions au CCP.

Le Bureau a remercié l'ONUSIDA pour cette présentation. Les membres du Bureau ont souligné la nécessité d'axer les recommandations et les projets de décision sur des actions prioritaires concernant le VIH dans les prisons et autres milieux fermés. Les membres du Bureau ont noté l'importance de ce thème pour attirer l'attention sur les besoins spécifiques des populations clés les moins visibles.

#### **Point 7 de l'ordre du jour : Prochaines réunions du CCP**

Le Secrétariat a communiqué la mise à jour suivante :

- Ce document comprend les dates proposées pour les 60<sup>e</sup> et 61<sup>e</sup> réunions du CCP en 2027, ainsi que les propositions thématiques pour les réunions du CCP en 2025.
- Critères prédéterminés pour la sélection des propositions :
  - Pertinence
  - Portée
- Ces propositions feront l'objet d'une discussion lors de la prochaine réunion du Bureau du CCP, le lundi 4 novembre 2024.

Le Bureau a remercié le Secrétariat pour cette mise à jour.

#### **Point 8 de l'ordre du jour : Élection des membres du Bureau**

Le Secrétariat a communiqué la mise à jour suivante :

- Ce document comprendra la proposition de composition du Bureau du CCP pour 2025, qui sera soumise à l'approbation de la 55<sup>e</sup> réunion du CCP. Le Brésil, qui assure actuellement la vice-présidence, assumera la charge de la présidence du CCP en 2025. Les autres titulaires de charges sont invités à manifester leur intérêt par écrit. Le 16 octobre, le Secrétariat a reçu une manifestation d'intérêt écrite des Pays-Bas pour le poste de vice-président.
- Ce document comprendra également la composition de la délégation des ONG qui sera soumise à l'approbation de la 55<sup>e</sup> réunion du CCP. Cinq postes sont à pourvoir pour 2025 et la délégation des ONG finalise actuellement le processus de recrutement.

Le Bureau a remercié le Secrétariat pour cette mise à jour.

#### **Point 9 de l'ordre du jour : Segment thématique**

Le Secrétariat de l'ONUSIDA a communiqué une mise à jour sur la préparation du segment thématique sur la *Lutte contre les inégalités chez les enfants et les adolescents afin de mettre fin au sida d'ici 2030* :

- Le segment thématique sera l'occasion pour le CCP de discuter des inégalités et des résultats médiocres qui entravent les progrès réalisés dans les services de prévention

du VIH, de traitement et de soutien en vue de mettre fin au sida chez les enfants et les adolescents à l'horizon 2030. La session thématique sera plus particulièrement l'occasion de :

- Présenter une vue d'ensemble des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs mondiaux, des lacunes et des défis persistants dans la riposte au sida chez les enfants et les adolescents, et mettre en évidence les possibilités de se concentrer sur les enfants et les adolescents.
- Identifier les stratégies, les innovations et les succès des programmes visant à accélérer la prévention, le traitement, la protection, les soins et le soutien en matière de VIH pour les femmes enceintes, les enfants et les adolescents.
- Présenter les succès notables du programme et les facteurs qui les ont menés en s'inspirant partiellement de l'expérience des pays de l'Alliance mondiale.
- Proposer des actions prioritaires à mener dans un avenir proche.
- 55<sup>e</sup> Groupe de travail du segment thématique du CCP
  - Première réunion : 26 septembre 2024 – présentation de la note de synthèse et de l'ordre du jour annotés, et réception des contributions.
  - Deuxième réunion : 17 octobre 2024 – présentation du projet complet de note d'information et de l'ordre du jour avec des suggestions d'intervenants, et réception des contributions.
- Date limite de soumission des études de cas nationales et des meilleures pratiques : **25 octobre 2024**. 7 études de cas ont été reçues à ce jour. Certaines d'entre elles seront reprises dans la note d'information et les autres dans un document de séance.
- La note d'information et l'ordre du jour seront finalisés fin octobre / début novembre.
- Portée du sujet et chapitres de la note d'information
- Cette note d'information répondra à trois questions :
  - Quels sont les inégalités, les lacunes et les obstacles à l'accès des enfants et des adolescents ?
  - Qu'est-ce qui fonctionne pour combler les lacunes aux niveaux national, régional et mondial et accélérer les progrès en vue d'atteindre les objectifs de 2030 ?
  - Comment aider les pays à mettre en avant ces interventions et à les transposer à plus grande échelle afin qu'elles aient un impact ?
- Chapitres :
  - Épidémiologie et contexte de la santé mondiale
  - Inégalités entravant les progrès de la riposte au VIH pour les enfants et adolescents
  - Différentes populations cibles (filles, garçons, orphelins, soignants, etc.)
  - Besoins, lacunes et défis afférents :
    - aux systèmes de santé
    - aux inégalités structurelles
    - au leadership et aux ressources
  - Ce qui fonctionne dans la riposte au VIH pour les enfants et les adolescents
  - Systèmes et services de santé (intégration, prévention de la transmission verticale, dépistage chez les bébés et les enfants et mise en place d'un traitement, réponse aux besoins des adolescents)

- Inégalités structurelles/facteurs environnementaux
- Leadership, volonté politique, ressources
- Recommandations
- Résumé du projet d'ordre du jour
  - Session d'ouverture : discours des Directeurs exécutifs, du ministre de la Santé et d'une jeune mère vivant avec le VIH.
  - Planter le décor : les points forts de la note d'information ; mise à jour sur le PNEV
  - S'attaquer aux derniers obstacles à l'élimination de la transmission verticale du VIH
  - Lutter contre les inégalités dans l'accès aux traitements et aux services de soins pour les enfants et les adolescents
  - Ressources, politiques, santé

Le Kenya a souligné que le CCP se tenait dans la région africaine où les enfants, les adolescents et les jeunes font partie des populations les plus touchées et souvent laissées pour compte dans la riposte au VIH. Plusieurs visites de terrain, prévues la veille de la réunion du CCP, portent spécifiquement sur les inégalités qui aggravent l'impact de l'épidémie sur les enfants et les adolescents. Les enseignements tirés de ces visites devraient enrichir les discussions lors de la dernière journée du CCP, au cours de laquelle ce segment thématique sera abordé.

Le Bureau a remercié le Secrétariat pour cette mise à jour sur le segment thématique et a noté qu'il attendait avec impatience les discussions qui seront menées au mois de décembre sur ce sujet important et d'actualité.

Après avoir examiné les mises à jour sur les préparatifs de la 55<sup>e</sup> réunion du CCP, le Bureau a remercié les points focaux de l'ordre du jour pour leurs présentations et mises à jour détaillées et attend avec impatience la publication des documents finaux et les discussions qui se tiendront lors de la réunion du CCP sur ces sujets importants. Les membres du Bureau ont réitéré l'importance de publier tous les documents du CCP quatre semaines avant la réunion du CCP afin de permettre aux parties prenantes du CCP de se préparer de manière optimale à la réunion et de parvenir à un consensus dans la prise de décision conformément au Modus Operandi du CCP.

2. **Mise à jour de la mise en œuvre du plan d'évaluation de l'ONUSIDA 2024–2025** : *Le Directeur de l'évaluation présentera au Bureau la mise à jour semestrielle sur la mise en œuvre du plan d'évaluation de l'ONUSIDA 2024–2025.*

Adan Ruiz Villalba, Directeur de l'évaluation indépendante, et Jyothi Raja Nilambur Kovilakam, Conseiller principal de l'évaluation indépendante, ont présenté au Bureau la mise à jour semestrielle de l'évaluation du plan d'évaluation de l'ONUSIDA 2024–2025 comme suit :

- Depuis 2019, année durant laquelle le Conseil a approuvé la politique d'évaluation de l'ONUSIDA et la mise en place d'une fonction d'évaluation indépendante, un rapport annuel est présenté au CCP au mois de décembre. Il s'agit du cinquième rapport annuel d'évaluation présenté au CCP.
- Le plan d'évaluation 2024–2025 a été élaboré sur la base de la politique d'évaluation, avec la Stratégie mondiale de lutte contre le sida et le CUBRR comme cadre conceptuel global ; toutes les évaluations de la période 2024–2025 sont mises en correspondance avec ces éléments.
- Les sujets, la portée et les questions clés des évaluations ont été identifiés via un processus consultatif impliquant les Coparrainants de l'ONUSIDA et le Secrétariat. Les sujets ont alors été discutés avec le Comité consultatif d'experts sur l'évaluation et ensuite avec les bureaux d'évaluation des Coparrainants.
- Trois principaux types d'évaluations ont été observés sur la base de ce processus : ceux liés aux réponses programmatiques, aux partenariats et aux dimensions institutionnelles.
- En 2024, deux évaluations et un examen ont été menés :
  - Évaluation commune du Plan d'action mondial (PAM) de l'ODD 3, menée par l'OMS : Treize agences ont adhéré au PAM, l'ONUSIDA apportant un soutien technique et financier. L'ONUSIDA a également participé à une étude de cas au Nigeria, en étroite collaboration avec les bureaux nationaux de l'OMS. Le rapport d'évaluation finalisé a été diffusé à toutes les agences signataires. L'évaluation recommande soit de mettre fin au PAM dans un délai de 6 à 12 mois, soit de développer un nouveau cadre qui mette l'accent sur les soins de santé primaires et le financement de la santé. La plupart des agences ont exprimé leur préférence pour la première option, qui implique la clôture du programme. Les résultats de l'évaluation ont mis en évidence les difficultés liées à l'engagement interagences et à la durabilité au niveau national, ainsi que le déclin de l'engagement des dirigeants. En dépit de ces difficultés, des preuves tangibles existent de la nécessité d'une collaboration entre les agences multilatérales. La réponse de la direction à l'évaluation est actuellement examinée par les équipes exécutives des treize agences signataires du PAM.
  - Évaluation à mi-parcours de l'accord de coopération CDC-ONUSIDA de 2021 à 2026, menée par l'ONUSIDA en collaboration avec les CDC : L'évaluation à mi-parcours porte sur la période 2021 à 2026. Cette évaluation comprend des études de cas de dix bureaux nationaux. Le rapport d'évaluation est actuellement soumis à l'approbation interne du CDC, le rapport final étant attendu pour le mois de décembre 2024. L'évaluation a permis de constater des progrès au niveau des résultats, mais elle a également mis en évidence cinq recommandations stratégiques en raison de la diversité des résultats observés dans les différents pays. L'élaboration de la réponse de la direction à ces conclusions est en cours.
  - Examen des évaluations de l'ONUSIDA (2020 – 2024) concernant le rôle du Programme commun dans la réalisation et le maintien des acquis : Cet examen sert de travail préparatoire à une évaluation complète prévue pour 2025. Il englobe 21 évaluations menées par le bureau d'évaluation de l'ONUSIDA, ainsi

que d'autres évaluations, y compris l'évaluation du MOPAN 2023. Un groupe de gestion de la coordination, composé de membres du Secrétariat, des Coparrainants et d'un membre du Comité consultatif d'experts, a supervisé ce processus d'examen. Le projet de rapport est actuellement examiné par le groupe de gestion et les conclusions finales seront communiquées au Secrétariat et au Comité consultatif d'experts au cours de ce mois. Le rapport final devrait être présenté au CCP au mois de décembre, et une mise à jour de l'évaluation du Programme commun devrait être présentée au CCP en 2024.

- Prochaines évaluations en 2025 :
  - Prochaines étapes de l'évaluation du Programme commun.
  - Évaluation du renforcement du système communautaire (initialement prévue pour 2024, mais reprogrammée pour 2025).
  - Alternatives aux bureaux nationaux : Bureaux multi-pays et conseillers VIH au sein du bureau des CR.
- En se tournant vers l'avenir, le Bureau d'évaluation a poursuivi la mise en œuvre du budget, qui a déjà été consommé à hauteur de plus de 75 % pour les frais afférents au personnel et aux activités. La mise en œuvre complète est prévue pour le mois de décembre.
- Les priorités futures comprennent un examen par les pairs de la fonction d'évaluation, sur le modèle de l'examen par les pairs du groupe d'évaluation des Nations unies. Il s'agira d'évaluer la fonction d'évaluation, de s'aligner sur une culture plus large de l'évaluation et de décentraliser les activités d'évaluation. De nouvelles méthodes d'évaluation, notamment la science du comportement, la science de la complexité et la visualisation des données, seront également adoptées.
- Le Bureau d'évaluation rend compte directement au Conseil de l'ONUSIDA, ainsi qu'à un Comité consultatif d'experts, qui s'est réuni deux fois cette année par voie numérique et dont une nouvelle réunion est prévue au mois d'octobre.
- Le CCP est invité à prendre note des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'évaluation et du lancement prochain de l'examen par les pairs pour 2025. Enfin, il est recommandé de maintenir l'efficacité du dispositif actuel de contrôle et de gouvernance, compte tenu de la forte représentation du Comité consultatif d'experts au sein des différents groupes constitutifs du Programme commun.

En réponse à une question du Bureau et à la suite de la réunion, le Bureau de l'évaluation a communiqué par écrit aux membres du Bureau la mise à jour suivante sur deux évaluations du plan de travail 2024 – 2025 du Bureau de l'évaluation de l'ONUSIDA :

1. **La contribution du Programme commun aux Cadres de coopération des Nations unies pour le développement durable, prévue en 2024-2025** : Une évaluation à l'échelle du système des Nations unies sur la dérivation, l'alignement et la configuration de l'EPNU, menée par le Bureau d'évaluation à l'échelle du système du GNUDD, est en cours depuis le mois de juillet 2024. Le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA participera à cette évaluation et apportera une contribution technique.

## 2. Partenariat de l'ONUSIDA avec le Fonds mondial et le PEPFAR, prévu pour 2025 :

Le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA a approché le Fonds mondial avec cette proposition de co-crédation de cette évaluation, mais aucune réponse n'a pas encore été reçue. Des partenariats peuvent être conclus dans le cadre de l'Évaluation du Programme commun en 2025 afin de faire progresser cette proposition d'évaluation. Le Bureau d'évaluation informera le Bureau, le cas échéant.

Le Bureau a félicité Adan Ruiz Villalba pour sa nomination au poste de Directeur de l'évaluation indépendante et a souligné sa grande expertise. Le Bureau a exprimé son soutien au rapport d'évaluation et à l'examen par les pairs prévu et a remercié le Bureau d'évaluation pour son travail.

## 3. Sélection du Comité consultatif d'experts (CCE)

Adan Ruiz Villalba, Directeur de l'évaluation indépendante, a présenté la mise à jour comme suit :

- La composition actuelle du Comité a été approuvée par le CCP lors de sa 53e réunion au mois de décembre 2023. Deux des membres actuels du Comité, nommés par la délégation des ONG d'Europe de l'Est et du CCP, ont été exceptionnellement reconduits pour un an et achèveront leur mandat à la fin de l'année 2024.
- Un appel à candidatures pour deux nouveaux membres a été lancé le 10 juillet et deux rappels ont été envoyés, la date limite étant fixée au 15 septembre.
- Le Bureau a reçu le CV de la personne proposée par la délégation des ONG avec les autres documents de référence pour cette réunion. Toutefois, le groupe de l'Europe de l'Est n'a communiqué aucune nomination.
- Le rôle du Bureau est d'examiner les nominations reçues pour les membres du Comité consultatif d'experts sur l'évaluation et de s'assurer que le Comité dispose de l'expertise technique requise et qu'il est géographiquement représentatif et équilibré en termes de genre, conformément au mandat du Comité. Le Bureau du CCP soumettra alors la composition du Comité à approbation lors de la 55e réunion du CCP.
- Un membre du Comité consultatif d'experts a informé le Bureau d'évaluation qu'il se refusait pour une durée de six mois en raison d'un potentiel conflit d'intérêts. Des discussions seront menées au sein du groupe régional sur la marche à suivre dans ce cadre.

Le Secrétariat a apporté les précisions suivantes :

- La politique d'évaluation 2019 adoptée par le CCP lors de sa 44e session (document UNAIDS/PCB (44)/19.7) a décidé d'établir un Comité consultatif d'experts sur l'évaluation dont la mission est de « fournir des conseils et des orientations sur la fonction d'évaluation de l'ONUSIDA » (paragraphe 57 de la politique adoptée). Ce Comité est un « organe externe indépendant qui rend compte au Conseil ».
- La composition du Comité est définie au paragraphe 58 de la politique adoptée : « Le Comité se compose d'un maximum de sept membres techniquement forts, nommés par les États membres (5), la délégation des ONG du CCP (1) et le Groupe d'évaluation des Coparrainants (1). »



- Le comité étant un comité indépendant chargé de conseiller le CCP et le DE sur la politique d'évaluation, ses membres ne peuvent appartenir à une délégation membre du CCP ou entretenir un lien hiérarchique ou de collaboration avec une délégation membre du CCP. Les membres désignés par les États membres ne peuvent appartenir à la délégation d'un État membre au CCP, ni à un département ministériel chargé de déterminer, seul ou en collaboration, les positions prises par cette délégation au cours du CCP.
- De même, les membres nommés par la délégation des ONG ne peuvent appartenir à l'une des cinq ONG qui siègent au CCP, ni à une organisation ou entité déterminant, seule ou en collaboration, la position adoptée par la délégation des ONG au CCP.
- Étant donné que le membre récusé assumera un rôle au sein de son gouvernement national en relation avec le CCP, il ne pourra continuer à siéger au sein du CCE pendant cette période.
- Le fait que le délégué se récuse de ses fonctions ne signifie pas que le comité n'est pas fonctionnel. Le comité peut compter jusqu'à sept membres avec des nominations différentes.

Le Bureau a noté que le Comité consultatif d'experts serait pleinement fonctionnel avec cinq membres et a accepté de suivre la position des groupes régionaux respectifs à la suite de leurs discussions internes. À la suite de la réunion du Bureau, le groupe régional a convenu que son membre se retirerait pour une période de six mois et continuerait à siéger au Comité après cette période.

#### **4. Divers**

##### **Démission au Comité consultatif indépendant de contrôle externe (CCICE)**

Le Secrétariat a communiqué la mise à jour suivante :

- Un membre du CCICE a choisi de se retirer du Comité avant la fin de son mandat, qui expire au mois de décembre 2024. Conformément au paragraphe 23 du mandat du CCICE, un membre du CCICE peut démissionner en adressant une notification écrite au Président du CCP.
- En ce qui concerne les prochaines étapes (en termes juridiques) : le Comité demeure fonctionnel avec six membres, et il sera pourvu au remplacement, [approuvé par le Conseil](#) lors de la 54e réunion du CCP, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Le Bureau a remercié le Secrétariat pour cette mise à jour et a convenu que le Comité consultatif indépendant de contrôle externe reste pleinement fonctionnel avec six membres.

##### **Mise à jour sur le Partenariat mondial pour l'action visant à éliminer la stigmatisation et la discrimination liées au VIH.**

Le Secrétariat a fourni la mise à jour suivante :

- Lors de la [dernière réunion du Bureau, le 21 août](#), le Bureau a discuté de l'inclusion de la mise à jour sur le Partenariat mondial pour l'élimination de toutes les formes de stigmatisation et de discrimination liées au VIH dans l'ordre du jour de la 55e réunion du CCP.
- Conformément au modus operandi du CCP, l'ordre du jour du CCP est fixé par le Directeur exécutif de l'ONUSIDA, en consultation avec le Bureau du CCP.
- Le Secrétariat apprécie l'intérêt continu du CCP pour les progrès du Partenariat mondial depuis son dernier rapport en décembre 2022. Après mûre réflexion, le Directeur exécutif a programmé le prochain rapport d'avancement pour la réunion du CCP des mois de juin ou de décembre 2025.
- Un rapport ne pourra être remis pour le mois de décembre 2024 en raison des travaux stratégiques en cours au sein du Secrétariat. L'équipe procède actuellement à un examen approfondi du Partenariat mondial, ce qui permettra une mise à jour plus complète et plus efficace en 2025. Les actions clés de cette révision sont les suivantes :
  - **Examen quinquennal en cours** : L'équipe du Secrétariat chargée du Partenariat mondial procède actuellement à un examen quinquennal axé sur la coordination, les partenariats, l'engagement politique et les incidences nationales. Cette évaluation, déjà en cours, comprend des entretiens et des consultations avec des informateurs clés au cours du dernier trimestre de 2024 et permettra de recueillir des modèles et des enseignements exemplaires dans divers contextes.
  - **Consultations en personne** : En septembre 2024, une consultation en personne à Bangkok a rassemblé des représentants de huit pays du Partenariat mondial pour échanger des idées et des bonnes pratiques. Les résultats de cet événement serviront de base à une session stratégique sur le Partenariat mondial au début de l'année 2025.
  - **Session stratégique au début de l'année 2025** : Une session stratégique clé est prévue pour le début de l'année 2025, réunissant les co-organisateur, les partenaires techniques et les réseaux communautaires afin d'examiner les réalisations, les défis et l'orientation future du Partenariat mondial dans le contexte mondial actuel.
- À l'issue de l'examen stratégique, le Secrétariat présentera un rapport complet au CCP en 2025. Ce calendrier permet d'intégrer les dernières informations afin d'éclairer l'examen par le CCP des nouveaux objectifs et de la nouvelle stratégie de lutte contre le sida dans le monde. Le rapport de décembre 2025 coïnciderait également avec l'échéance d'une période de trois ans depuis la dernière mise à jour du CCP, ce qui permettrait au Secrétariat de démontrer un impact durable dans le temps.

[Le Bureau a remercié le Secrétariat pour cette mise à jour et a convenu que le Bureau de 2025 fixerait la meilleure date pour ce point de l'ordre du jour.](#)

### **Prochaine réunion du bureau du CCP le 4 novembre 2024**

Le Secrétariat a fourni la mise à jour suivante :

- La prochaine réunion du bureau du CCP est fixée au lundi 4 novembre 2024.
- L'ordre du jour de la réunion comprendra la sélection des propositions de segments thématiques pour 2025 et une mise à jour du processus de sélection des nouveaux membres du Comité consultatif indépendant de contrôle externe (CCICE).

Le Bureau a remercié le Secrétariat pour cette mise à jour.

Le Président a informé les membres du Bureau que le Secrétaire principal du ministère de la Santé du Kenya, Son Excellence M. Harry Kimtai, se joindra à la prochaine réunion du Bureau du CCP le lundi 4 novembre 2024. Le Président a remercié les membres du Bureau pour leur temps et a clôturé la réunion.

*[Fin du document]*